ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET SOLIDAIRES

les jardins partagés du Clos du Poivre d'Herbignac

Renseignement : Joël MARCHAND
06 70 34 02 99

L'association existe depuis l'hiver 2009/2010, et occupe un terrain de 9000 m2 mis à disposition par la Ville d'Herbignac.

Le site se trouve à proximité de l'étang du Pré Grasseur, nous sommes une quinzaine de jardiniers.

Si vous souhaitez des renseignements, des conseils, vous pouvez nous rencontrer au jardin de 10h à 12h les samedis 8 et 29 janvier, 19 février, 12 mars et 2 avril 2022.

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :
Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30
Jeu : 8h30 > 13h
Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01